



L'encouragement précoce des langues et l'égalité des chances dans la formation est bien plus mauvais en Suisse qu'au niveau international. Le rapport du Conseil suisse de la science sur la « sélectivité sociale » le confirme : les enfants issus de familles peu instruites ou socialement défavorisées ne parviennent guère à obtenir un diplôme tertiaire. En ces temps de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, c'est un problème majeur non seulement pour les personnes concernées, mais aussi pour la société dans son ensemble.

Les inégalités commencent à la naissance d'un enfant et dans les premières années de sa vie. Il s'agit d'une période sensible au cours de laquelle sont acquises la plupart des aptitudes et des compétences qui accompagneront l'individu tout au long de sa vie. Des études scientifiques montrent que des mesures sociales et de formation précoces – en particulier un accueil extrafamilial de qualité – peuvent briser le cycle des désavantages. C'est pourquoi de nombreux pays de l'OCDE ont abaissé ces dernières années l'âge d'entrée dans la scolarité obligatoire et mis en place une garantie pour l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE).¹

Peu de pays en Europe offrent un accès aussi mauvais que la Suisse à un accueil extrafamilial de qualité et abordable. Alors que dans tous les pays de l'OCDE, 75 % des enfants de trois ans bénéficient désormais d'offres professionnelles de garde et d'éducation, ils ne sont que 2 % en Suisse.² La raison principale est le financement public insuffisant. En moyenne, les pays de l'OCDE consacrent 0,8 % de leur PIB à la tranche d'âge 0-3 ans, les pays scandinaves jusqu'à 2 % et la Suisse seulement 0,1 %.

En Suisse, les crèches sont faites pour les riches. 57% des enfants de 0 à 2 ans avec des parents dans le dixième des revenus les plus élevés fréquentent une crèche, contre 12 % seulement pour ceux dont les parents se situent dans le dixième des revenus les plus bas. Cette différence n'est plus importante que dans deux autres pays de l'OCDE,³ ce qui explique la sélectivité sociale élevée du système éducatif suisse.

L'encouragement précoce des enfants en dehors de leur famille est le plus puissant pourvoyeur d'opportunités sociales dont dispose une société. Au-delà des avantages individuels, des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) bien conçus et de haute qualité profitent particulièrement aux enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés. Ils réduisent les inégalités sociales et favorisent l'égalité des chances entre les enfants.

Pour les migrantes et migrants, le manque de structures d'accueil des enfants, très marqué en Suisse, est un défi particulier. 38 % de tous les adultes sont nés à l'étranger, mais leur proportion est encore plus élevée (75 %) parmi les adultes ayant un niveau d'éducation inférieur à l'enseignement secondaire supérieur. Aucun autre pays de l'OCDE ne compte une telle proportion d'adultes nés à l'étranger et ayant un faible niveau d'éducation. Si les cantons et les communes n'offrent pas l'accès aux crèches ou si celui-ci n'est pas abordable – les différences régionales sont énormes –, cela renforce le risque déjà important que les parents ayant un faible niveau d'éducation le transmettent à leurs enfants.⁴

Qui, en plus, n'a pas de passeport suisse, est exposé à des risques supplémentaires. Un quart des familles nombreuses et des ménages monoparentaux en Suisse sont gravement menacés de pauvreté. En comparaison, « seuls » 6 % des couples en âge de travailler et sans enfants sont menacés de pauvreté. Sans accès à une crèche, tous ceux qui ont un statut précaire risquent donc de dépendre de l'aide sociale. Ceux qui, en outre, n'ont pas de passeport suisse peuvent ainsi perdre leur droit de séjour – un autre cercle vicieux.

L'initiative pour les crèches présente une bonne solution. Le PS a déposé l'initiative pour les crèches en été 2023 avec des partenaires d'alliance. Chaque enfant à partir de trois mois doit avoir droit à un accueil

¹ Education at a Glance 2024. OECD-Indicators, 10.09.2024, chapitre B1, p. 149s. Le rapport se trouve sous : https://www.oecd.org/en/publications/education-at-a-glance-2024_c00cad36-en.html

² Education at a Glance 2024. OECD-Indicators, 10.09.2024, Data for Figure B1.1, <https://stat.link/26yd3x>.

³ Education at a Glance 2024. OECD-Indicators, 10.09.2024, Data for Figure B1.5, <https://stat.link/26yd3x>.

⁴ Education at a Glance 2024. OECD-Indicators, 10.09.2024, p. 46-48 ; sur les différences fédérales, p. 161.

extrafamilial de qualité et abordable. Les personnes qui s'occupent des enfants doivent disposer de la formation nécessaire et être bien rémunérées. Pour qu'une place en crèche soit abordable pour tous, les frais des parents sont limités à 10 % maximum de leur revenu. Cela permet de favoriser le développement des enfants, d'accroître l'égalité des chances, d'améliorer l'égalité des sexes, de faciliter l'accès des femmes à la formation professionnelle, à la formation continue et, par conséquent, à un travail de qualité, d'augmenter le taux d'activité, de réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et les risques de pauvreté.⁵ L'initiative pour les crèches sera soumise au Parlement en 2025. Si le Parlement ne bouge pas, elle sera soumise au vote.

L'égalité des chances, la participation culturelle et l'ascension sociale requièrent un encouragement linguistique précoce de haute qualité dans le canton ou la commune. Le constat scientifique est clair : les enfants qui, avant d'entrer à l'école enfantine, ne disposent pas de compétences linguistiques adaptées à leur âge dans leur future langue de scolarisation, ne comblent plus ce retard au cours de leur scolarité.⁶ Sans connaissance de la langue parlée au domicile et à l'école future, les enfants ne se font pas d'amis interculturels. Ils restent dans leur « bulle » culturelle et ne pratiquent donc pas le plurilinguisme.

Les crèches ne contribuent à l'apprentissage précoce des langues que dans certaines conditions. Il faut du personnel bien formé. Et il faut avoir accès aux enfants. Comme le montrent les expériences faites à Genève et dans d'autres villes, les offres d'accompagnement pour les mères, pour les groupes enfants-parents et pour le plurilinguisme y contribuent de manière décisive. Il faut également des offres de formation pour les parents, des programmes de visites à domicile et une bonne intégration dans la vie quotidienne.⁷

L'encouragement linguistique précoce s'adresse à tous les enfants dont la langue maternelle est différente de celle parlée sur le lieu de résidence, indépendamment du niveau d'éducation des parents ou de la situation sociale et financière de la famille. La plupart apportent une bonne compétence linguistique dans sa langue maternelle, est intelligent comme tous les enfants, mais ne connaît pas la langue locale.

Ce n'est qu'avec une obligation que tous les enfants auront la chance de bénéficier d'un bon soutien linguistique. Le bien-être des enfants doit primer sur tout le reste. L'égalité des chances ne doit pas dépendre de l'arbitraire des parents et de mesures individualisées. Une inclusion réussie nécessite des mesures structurelles similaires à l'obligation scolaire comme base de l'école publique.

Le modèle bâlois a fait ses preuves. Si le besoin s'en fait sentir, la fréquentation d'un groupe de jeu avec encouragement linguistique est obligatoire à Bâle trois demi-journées par semaine pendant l'année précédant l'entrée à l'école maternelle, c'est-à-dire généralement pour les enfants de quatre ans. Plusieurs évaluations ayant confirmé le succès de cette mesure,⁸ le Grand Conseil a étendu l'obligation en 2024 à la quasi-unanimité. Particulièrement importantes sont des mesures d'accompagnement telles que des offres d'encouragement pour les bébés et les tous jeunes enfants, des groupes de discussion animés dans plus de 20 langues, des programmes de visites à domicile, etc.

Les exigences du PS Migrant-es Suisse :

1. Lancer maintenant la campagne pour l'initiative pour les crèches avec nos partenaires, sections et membres.
2. Poser des exigences identiques pour des crèches abordables et de qualité également dans les cantons et les communes.
3. Lancer des campagnes complémentaires dans les cantons et les communes pour un encouragement précoce du langage obligatoire et interculturel.

Recommandation du comité directeur : approbation

⁵ Arguments pour l'initiative : <https://creches-de-qualite.ch/>; texte : <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis521t.html>

⁶ <https://www.phbern.ch/ueber-die-phbern/aktuell/news/biskids-durchgaengige-sprachfoerderung>

⁷ <https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/l-espace-suisse-de-formation/collaboration-en-matiere-de-formation-confederation-cantons/ecouragement-precoce-du-langage.html> ; <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-89539.html>

⁸ https://www.kibesuisse.ch/fileadmin/Dateiablage/externe_Publikationen/bericht_fruhe_foerderung.pdf;
<https://edoc.unibas.ch/80005/>